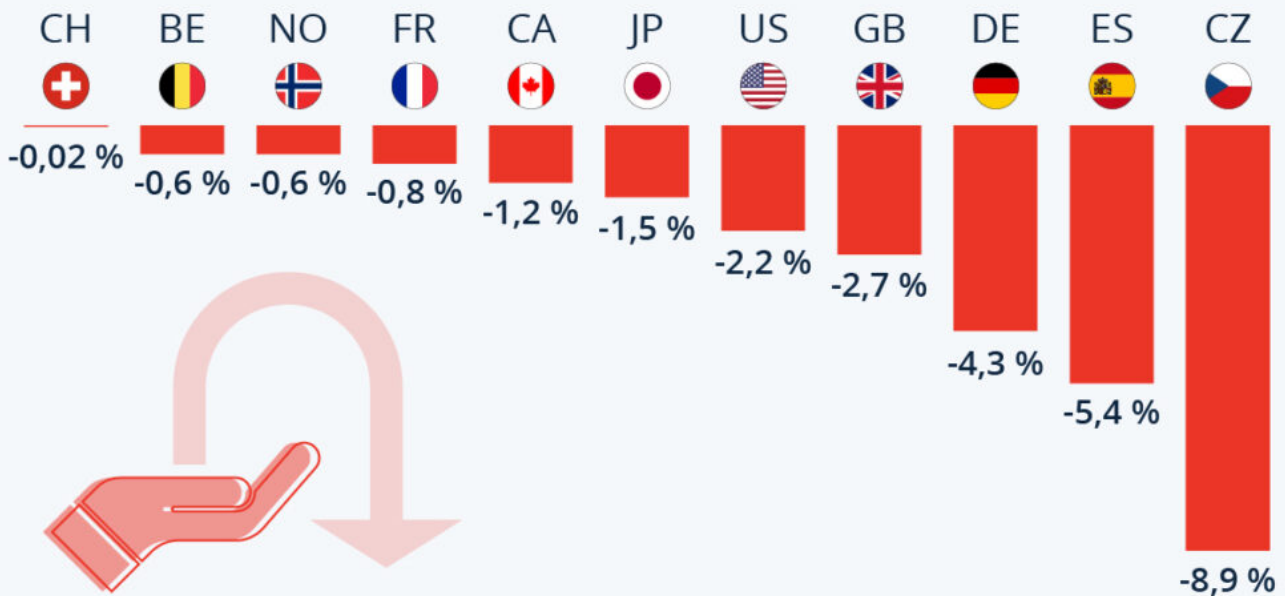


Ecrit par le 22 novembre 2024

La hausse des salaires ne rattrapera pas l'inflation

Pouvoir d'achat : les salaires réels en baisse

Évolution de la rémunération réelle par salarié dans une sélection de pays de l'OCDE (en glissement annuel au T3 2022)



Basée sur la comparaison du volume de biens/services que les ménages peuvent acheter avec leurs revenus. Moyenne nationale, varie selon les revenus.

Source : OCDE



statista

Écrit par le 22 novembre 2024

Les [salaires](#) augmentent, mais ils sont loin de rattraper l'inflation. Si les négociations salariales ont pu aboutir à des hausses de salaires cette année, les augmentations resteront en moyenne nettement en-deçà de la hausse des prix dans de nombreux pays, comme le confirment des données publiées par l'OCDE dans son dernier [rapport](#) sur la situation macroéconomique.

La [guerre en Ukraine](#) a sensiblement fait grimper les prix, en particulier ceux de l'énergie, accentuant les tensions inflationnistes à une période où le coût de la vie augmentait déjà rapidement dans le monde. En conséquence, les conditions financières internationales se sont nettement durcies cette année et les perspectives des marchés du travail restent incertaines. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la progression moyenne des salaires a été moins rapide que l'inflation, réduisant le pouvoir d'achat des ménages malgré les mesures prises par les gouvernements pour atténuer l'impact de la flambée des prix alimentaires et de l'énergie.

Comme le montre notre graphique, la Suisse fait partie des rares économies analysées qui semblent pour le moment plutôt épargnées. En France, la baisse moyenne des salaires réels de l'ensemble des salariés – tous secteurs et niveaux de revenus confondus – se situait à près de 1 % en glissement annuel au troisième trimestre 2022. Chez nos voisins allemands et espagnols, la diminution du pouvoir d'achat était encore plus marquée, avec une baisse des revenus réels respective d'un peu plus de 4 % et 5 % à l'échelle nationale. Plusieurs facteurs expliquent les écarts que l'on peut constater entre les pays, comme les différences d'[exposition à l'inflation](#), mais également en matière de protection sociale et de niveau de revenus.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Emploi, vers une augmentation des salaires ?

Écrit par le 22 novembre 2024



Selon l'enquête Inflation & Reward Actions 2022 réalisée par WTW (ex Gras Savoye société de courtage d'assurance et de réassurance française du groupe Willis Towers Watson), les défis d'inflation, d'attraction et de rétention encouragent les entreprises à repenser leurs politiques de rémunération pour attirer les talents et rester compétitives sur le marché.

Augmentation de salaire

En complément, les résultats du rapport Salary Budget Planning - édition juillet 2022 montrent qu'à l'échelle mondiale, 96% des entreprises ont augmenté les salaires et les budgets d'augmentation atteignent cette année des taux jamais vus depuis près de 20 ans.

Les métiers porteurs

Faisant face à des difficultés pour attirer et retenir les talents du digital (79%), les cadres (57%) et les commerciaux (55%), plus de la moitié des organisations en France a augmenté le nombre de ses recrutements depuis le début de l'année.

Attirer et fidéliser ses collaborateurs

Mettre davantage l'accent sur les éléments non financiers de la rémunération (34%), revoir à la hausse le budget des augmentations salariales annuelles (35%), et prévoir des budgets supplémentaires pour des augmentations ponctuelles selon les besoins (30%) sont les 3 actions les plus courantes que les organisations françaises ont envisagé ou envisagent d'instaurer pour contrer l'inflation et répondre à leurs problématiques d'attraction et de rétention.

En France,

l'augmentation réelle moyenne des salaires a atteint les 3,1% en 2022 contre 2,3% en 2021. Pour 2023,

Écrit par le 22 novembre 2024

les entreprises françaises prévoient une augmentation moyenne de 3,3%, soit 0,2 point de pourcentage de plus que l'augmentation réelle accordée en 2022. L'augmentation moyenne 2023 prévue pour les dirigeants est de 3,2% (vs 2,8% en 2022), de 3,3% pour les managers et cadres (vs 3,1%) et pour les employés et techniciens (vs 3%) et de 3% pour les ouvriers (vs 2,8%).

MH